



Auribeau-sur-Siagne • Grasse
Mouans-Sartoux • Pégomas
La Roquette-sur-Siagne

AVIS DE MARCHE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CA Pôle Azur Provence.

Correspondant : M. le président, 57 avenue Pierre Sémard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex, tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.e-marches06.fr>.

Objet du marché : **maintenance du matériel électromécanique et hydraulique.**

Lieu d'exécution : territoire communautaire.

Caractéristiques principales :

accord cadre. Marché à bon de commande avec un maximum de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande en application de l'article 77 du code des marchés publics.

Le marché commence à la date de l'avis de réception de sa notification pour une durée de 12 mois. Il est renouvelable 2 fois par tacite reconduction pour une période de 12 mois. La durée totale du marché est fixée à 36 mois.

Marché traité à prix unitaires et forfaitaires

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les prestations comprennent de la maintenance préventive, de la maintenance corrective et du dépannage des matériels électromécaniques et hydrauliques.

Montant maximum annuel : 20 000 euros (ht).

Refus des variantes.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : - mode de règlement : mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique.

- délai global maximum de paiement, 30 jours à compter de la réception de la facture.

- intérêts moratoires : conforme à la réglementation en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commenceront à courir.

- financement sur fonds propres 100 %, section fonctionnement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement conjoint ou solidaire.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

cf. Article 3 du Règlement de Consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 60 %;

- prix des prestations : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 10 janvier 2012, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : le DCE est mis à disposition par voie électronique sur :
www.e-marches06.fr

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence

Identifiant : Ca-Pole-Azur-Provence_06_20111207w-1.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être
obtenus : Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence

Direction Construction, Patrimoine, Déplacements.

Correspondant : M. CALARESE Maxime, 57 avenue pierre Sémard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex,
tél. : 06-67-72-98-56, télécopieur : 04-92-42-06-35.